

Comment choisir et entretenir sa cabine de filtration



Les fabricants de matériels agricoles proposent depuis de nombreuses années des tracteurs ou pulvérisateurs automoteurs équipés de cabines conçues sur le principe d'une enceinte close alimentée avec de l'air extérieur (pressurisé), épuré par un dispositif de filtration.





Une cabine pressurisée

La norme EN 15695-1, d'application obligatoire depuis 2012, permet de classer les cabines selon leur niveau de performance et notamment leur niveau de protection contre les poussières, les aérosols et les vapeurs.

Seules les cabines qui correspondent aux caractéristiques de la **catégorie 4** sont conseillées pour réaliser un traitement phytosanitaire.

Une plaque (ou une frappe à froid ou un autocollant) située sur la cabine permet de connaître la catégorie.

DING S.A.	Made in the UK
APPROVED SAFETY CAB:	5LTV12 / FOPS 83
TYPE / VAR / MODEL:	80/80UCF8/TE185
OECD APPROVAL NO.:	4/9 741 / 10/0 866
ROPS SERIAL NO.:	Z0010001
CATEGORY ACCORDING TO EN 15695 -1 : 2009	4
EN FOR ARBE JDSTILSYNET	

Protège contre	Classe de cabine	Exigences minimales
Poussières ✓ OUI Aérosols ✓ OUI Vapeurs ✓ OUI	 Catégorie 4	Débit d'air neuf 30 m³/h Pressurisation 20 Pa Indicateur de pression Obligatoire
Poussières ✓ OUI Aérosols ✓ OUI Vapeurs ✗ NON	 Catégorie 3	Débit d'air neuf 30 m³/h Pressurisation 20 Pa Indicateur de pression Obligatoire
Poussières ✓ OUI Aérosols ✗ NON Vapeurs ✗ NON	 Catégorie 2	Débit d'air neuf 30 m³/h Pressurisation 20 Pa Indicateur de pression Facultatif
Poussières ✗ NON Aérosols ✗ NON Vapeurs ✗ NON	 Catégorie 1	Débit d'air neuf Aucune exigence Pressurisation Aucune exigence Indicateur de pression Aucune exigence

IMPORTANT

Les points clés

Pour limiter l'introduction de polluants par des ouvertures non destinées à la ventilation :

- Une **étanchéité des passages de commandes** du tracteur et du pulvérisateur (pédales, câbles, flexibles...)
- Un **bon état des joints** de portes et de fenêtres
- Une **surpression minimale** de 20 Pascal ou 0,20 millibars.

Pour travailler portes et fenêtres fermées : une **climatisation fiable** et efficace.

Et pour plus de confort : **des essuie-glaces avant et arrière** en bon état de marche, une **étanchéité au bruit**.

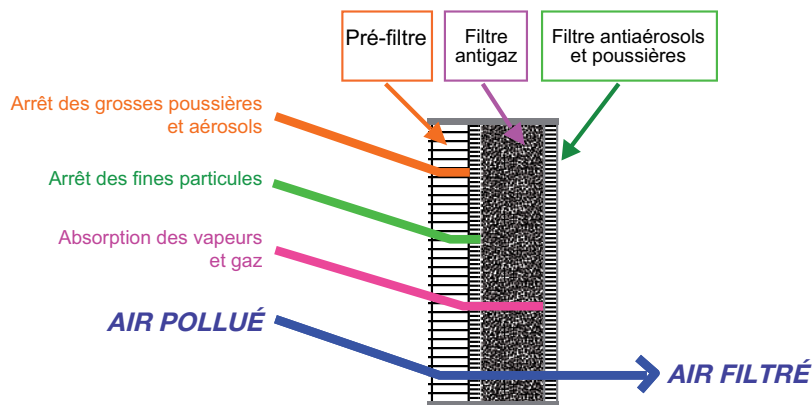
Un dispositif de **filtration** adapté

Le support filtrant correspondant aux exigences de la cabine de catégorie 4 et adapté aux traitements phytosanitaires doit nécessairement se composer de plusieurs épaisseurs successives.

- Un **pré-filtre** (toile métallique + feutre)
- Un **filtre antigaz** (couche de charbon actif tassé)
- Un **filtre anti-aérosols et poussières** (plissé microfibre ou mousse) placé en amont et en aval du filtre antigaz.



Ces filtres sont placés dans un cadre support rigide et étanche, équipé de joints extérieurs. L'ensemble doit être marqué CE et accompagné d'une notice d'instruction en français précisant le type de filtre, sa durée de vie et son entretien. Ils sont collectés avec les EPI usagés.



IMPORTANT

Les points clés

- **Changer le filtre** par un filtre équivalent (remplacement conseillé par le constructeur) après 150 heures d'utilisation maximum selon les modèles et au moins 1 fois / an dès lors que l'emballage est ouvert.
- **Remplacer le joint** extérieur du filtre dès les premiers signes d'usure.
- **Sortir le filtre** après chaque utilisation avec des **gants spécifiques** et résistants.
- Lors du démontage, être **vigilant** à n'abîmer ni le filtre, ni l'étanchéité du dispositif de climatisation.
- Le traitement fini, laisser **sécher le filtre** naturellement puis le **stocker** dans un sac hermétique.
- **Ne jamais** nettoyer un filtre à la soufflette ni le passer sous l'eau.

Conseils d'utilisation pour garder **une cabine propre**

Pour que la cabine reste un lieu protégé, tout apport extérieur de souillure phytosanitaire doit être évité : combinaison souillée portée par le chauffeur, chaussures ayant marché dans une zone traitée, gants souillés non rincés et laissés à l'air libre dans la cabine...



- Avant d'entrer dans la cabine : se laver les mains, vérifier que les vêtements et chaussures ne soient pas souillés.



- Ne pas stocker les gants et les combinaisons usagés dans la cabine.
- Ne jamais transporter de bidons de produits dans la cabine.



- Eviter toute sortie au cours du traitement :
- bien rincer son pulvérisateur après chaque utilisation
- nettoyer les filtres de rampes.

Si une sortie est nécessaire :

- attendre que le produit se soit déposé avant de sortir
- avancer le tracteur sur une zone non traitée
- utiliser des gants pour la manipulation des produits et le réglage du matériel.

Toutes les fiches de ce dossier ainsi que des vidéos se rapportant à ce sujet sont en ligne sur le site www.paysdelaloire.chambagri.fr rubrique "Ecophyto"